

## **APPEL À CONTRIBUTIONS EN VUE DE L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU CONGO**

Le gouvernement congolais entend faire du numérique un levier majeur pour la compétitivité des entreprises, l'attractivité du Congo en matière d'investissements directs, et la diversification de l'économie dans un contexte de chute du prix du cours des matières premières.

Ainsi, le Ministère des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique ambitionne d'élaborer une stratégie nationale de développement de l'économie numérique assorti d'un plan d'action pour la période **2017-2021**.

A cet effet un appel à contributions publiques est lancé afin de recueillir les apports des professionnels, experts et consommateurs du secteur, dans leur diversité et richesse, d'idées, d'intérêts, de potentialités et de compétence.

Toutes les contributions reçues seront compilées et rendues disponibles en ligne sur le site du Ministère des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique. Les contributions pertinentes seront exploitées dans le cadre de la rédaction du document stratégique.

Ainsi, Monsieur le Ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique compte sur votre collaboration pour la réussite de cette opération qui permettra de poser les bases d'un écosystème numérique vecteur de développement du Congo.

## **IDENTIFICATION (Facultative)**

Nom :

Prénom :

Profession :

Structure :

Secteur d'activités :

Email :

Tel :

### **Question 1 : Vision**

La vision qui gouverne la nouvelle politique de développement de l'économie numérique est de « Arrimer le Congo au développement de l'économie numérique ».

1. a. Que pensez-vous de cette vision ?

1. b. Est-ce que votre perception générale de politique de développement numérique est positive ou négative ? Pourquoi ?

1.c. Quelle compréhension avez-vous de l'économie numérique ?

### **Question 2 : Piliers**

Les trois piliers identifiés comme épines dorsales de la nouvelle stratégie de développement de l'économie numérique sont :

- L'E-gouvernement : services et contenus pour les administrations;
- L'E-business : services et contenus pour les entreprises;
- L'E-citoyen : services et contenus pour le grand public.

2.a. Qu'en pensez-vous?

2.b. Quels sont pour vous les points importants pour mettre en œuvre ces piliers ?

2.c. Avez-vous d'autres suggestions ?

### **Question 3 : Les axes stratégiques prioritaires**

Cinq axes stratégiques prioritaires sont projetés :

- Le développement des infrastructures et un accès universel au numérique ;
- Le cadre juridique et institutionnel propice à l'éclosion du numérique ;
- Le développement des ressources humaines ;
- La sécurité du cyberspace et la confiance numérique.
- Le développement de l'entrepreneuriat et des produits et services innovants ;

3.a. Cette liste vous paraît-elle exhaustive ?

3.b. Quel(s) axe(s) d'intervention proposez-vous d'ajouter ou de retrancher ?

3.c. Quels sont les axes stratégiques prioritaires pour vos activités ?

#### **Question 4 : Le développement des infrastructures et un accès universel au numérique**

4.a. Comment appréciez-vous le niveau de développement des infrastructures de communications électroniques au Congo ?

4.b. Quelle(s) insuffisance(s) relevez-vous au niveau de la politique de développement des infrastructures TIC au Congo ?

4.c. Quelle(s) sont vos proposition(s) (investissement, déploiement, gouvernance, partage) pour garantir d'ici 2021 l'accès au haut débit à moindre coût à tous les congolais?

#### **Question 5 : Le cadre juridique et institutionnel**

- **Le cadre juridique :**

Le Congo dispose depuis 2009 du cadre juridique relatif au secteur des TIC suivant :

1- la loi no 9-2009 du 25 novembre 2009, portant réglementation du secteur des communications électroniques;

2- la loi n° 11-2009 portant création de l'agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE).

Cet encadrement juridique doit se poursuivre avec :

- La loi d'orientation sur l'économie numérique qui devra servir de référence commune pour l'ordonnancement juridique de la société congolaise de l'information ;
- La loi sur la cyber sécurité;
- La loi contre la cyber criminalité ;
- La loi sur la protection des données à caractère personnel ;
- La loi portant réglementation des transactions électroniques ;
- La loi sur le droit d'auteur et droits voisins.

5.a. Que pensez-vous de cet arsenal juridique ? Correspond-il à vos besoins ?

5.b. Quelle(s) proposition(s) faites-vous en vue de doter le Congo d'un cadre juridique favorable au développement de l'économie numérique ?

5.c. Quelles mesures juridiques sont nécessaires, selon vous, pour que votre entreprise ou votre activité puisse se développer ?

- **Le cadre institutionnel**

La gouvernance publique du secteur de l'économie numérique est assurée par le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique à travers des agences, sociétés d'États, et Directions centrales et techniques dont :

- L'ARPCÉ (Agence de Régulation des Postes et Communications Electroniques), autorité administrative autonome, en charge de la régulation du secteur des communications électroniques et de la Poste ;
- La Direction Générale des Postes et Télécommunications (DGPT) , en charge de la réglementation du secteur des télécommunications ;
- L'Inspection des Postes et Télécommunications (IPT) ;
- La Direction des Nouvelles Technologies (DNT) ;
- Congo Telecom, opérateur historique, gestionnaire actuel des infrastructures du Projet de Couverture Nationale en télécommunications (PCN) et de la station d'atterrissage du West African Cable System (WACS).

5.d. Que pensez-vous de ce cadre institutionnel ?

5. e. Est-ce que le cadre institutionnel actuel correspond à vos besoins et aux enjeux du secteur ?

5.f. Quelle(s) proposition(s) faites-vous en vue de son éventuelle amélioration ?

## **Question 6 : Le développement des ressources humaines**

6.a. Comment évaluez-vous le capital humain et le niveau de formation des congolais dans le domaine des TIC ?

6.b. Que pensez-vous de la politique de formation et de recyclage des ressources humaines dans le secteur des TIC au Congo (public et privée) ?

6.c. Comment améliorer la politique de développement des ressources humaines locales au niveau de l'économie numérique ?

6.d. Quels partenariats pourraient être mis en place pour développer les ressources humaines locales ?

6.e. Quels sont les profils et/ou compétences dans le domaine des TIC qui font défaut à votre secteur activités?

6.f. Quels sont, selon vous, les métiers TIC de demain ?

### **Question 7 : La sécurité du cyberspace et la confiance numérique**

7.a. Quelle(s) insuffisance(s) ou contrainte(s) relevez-vous au niveau de la cyber sécurité au Congo ?

7.b. Quelles mesures permettraient de garantir aux organisations et aux individus une utilisation des TIC sécurisée, fiable et respectueuse de la vie privée ?

7.c. Quelles innovations permettraient d'améliorer la cyber sécurité au Congo ?

7.d. Quelles menaces identifiez-vous en cyber sécurité dans le cadre de votre activité professionnelle ?

### **Question 8 : Le développement de l'entrepreneuriat et des produits et services innovants**

8. a. Que pensez-vous de l'accompagnement des promoteurs de projets ou d'entreprise dans le secteur du numérique au Congo ?

8. b. Quels sont les principaux freins rencontrés lors de la création d'une entreprise ou au cours de votre activité ?

8. c. Quelles mesures sont nécessaires pour la conception et la mise en œuvre d'une politique efficace d'appui aux entrepreneurs dans le secteur des TIC ?

8. d. Quels sont les besoins en termes d'accompagnement pour les jeunes entrepreneurs ?

8. e. Que pensez-vous de la production de contenus locaux et des e-Services au Congo ?

### **Question 9 : La politique fiscale**

9.a. Que pensez-vous de la politique fiscale du Gouvernement dans le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ?

9.b. Quelles mesures, selon vous, pourraient permettre au Congo de disposer d'une fiscalité qui favorise le développement de l'économie numérique ?

### **Question 10 : Perspectives**

10.a. Quels sont vos futurs projets ou idées de projet pour le développement de l'économie Numérique au Congo ?

10.b. Comment voyez-vous le développement de l'économie Numérique au Congo dans les 5 années à venir ?

10.c. Etes-vous satisfait du rythme du développement de l'économie Numérique au Congo ? Pourquoi ?

10.d. Etes-vous satisfait du climat des affaires du développement de l'économie Numérique au Congo ? Pourquoi ?

10.e. La question du genre vous semble t-elle être une priorité à mettre en avant dans la stratégie de développement de l'économie numérique?

10.f. La question des personnes vivant avec handicap et des peuples autochtones vous semble t-elle être une priorité à mettre en avant dans la stratégie de développement de l'économie numérique?

### **Question 11 : Contribution libre**

11.a. Avez-vous des préoccupations particulières qui n'ont pas été abordées le long du questionnaire ? Si oui, énumérez-les

11. b. Avez-vous d'autres préoccupations et/ou propositions à formuler ?

**MERCI DE VOTRE CONTRIBUTION**